

TECHNIQUES HOSPITALIERES**SECURITE INCENDIE****Défibrillateur automatique externe (DAE) Défibrillateur semi automatique (DSA)
(réf. réglementaires : art R4227-28, R4227-38, R4228-39)****CONTENU**

- MODULE THEORIQUE ET MODULE PRATIQUE
 - Le programme permettra au stagiaire
 - de savoir utiliser un Défibrillateur Automatique Externe ou un Défibrillateur Semi Automatique pour secourir une personne en arrêt cardiaque et optimiser les chances de réanimation

Dates	A définir
Durée et lieu	en intra ½ journée soit 3 heures
Coût	A définir
Personnes concernées	tout professionnel de santé
Profil intervenant(s)	A définir